



BANQUE POPULAIRE
AQUITAINE CENTRE ATLANTIQUE

ATTESTATION DE DEPÔT DE CAPITAL

Nous soussignés, Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique, attestons que la somme de :

Mille euros 1000 euros
a été déposée le 03/07/2006
pour la constitution de la société en formation (1) SAS 20 GS Consulting

Attestation émise par le représentant de l'agence de Villeneuve d'Ornon le 03/07/2006

P/O [Signature]

S. THOURON-BURGUION
02002

 **BANQUE POPULAIRE
AQUITAINE CENTRE ATLANTIQUE**
Bât. Topaze - Route de Léognan - 33140 VILLENAVE D'ORNON
Tél. 05 57 87 79 20 - Fax 05 81 63 70 25

(1) Mentionner la forme juridique de la société à constituer.

Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique, Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable, régie par les articles L.512-2 et suivants du code monétaire et financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de crédit. Siren : 755 501 590 RCS Bordeaux. Siège social : 10 quai des Queyries 33072 Bordeaux Cedex. Intermédiaire d'assurance immatriculé à l'Orias sous le numéro 07 005 628. Numéro d'identification intracommunautaire FR66755501590. Identifiant unique REP Emballages Ménagers et Papiers n°FR232581_01QHNQ (BPCE - SIRET 493 455 042)



SOCIETE EN FORMATION

OUVERTURE D'UN COMPTE
POUR DEPOT DU CAPITAL

Monsieur le Directeur
de la BANQUE POPULAIRE
AQUITAINE CENTRE ATLANTIQUE

Monsieur le Directeur,

Nous soussignés, SAS 20 GS Consulting
avons l'honneur de vous informer que nous avons chargé M^r BALENSI Laurent
de procéder aux formalités de constitution de la Société SAS 20 GS Consulting
que nous sommes convenus de fonder entre nous et avec toute personne, qui adhèrera aux statuts que nous avons établis et
dont nous vous communiquons un exemplaire ci-joint.

A cette fin, nous donnons tout pouvoir à M^r BALENSI Laurent et
notamment celui de se faire ouvrir, auprès de votre établissement, au nom de la Société
SAS 20 GS Consulting en formation, un
compte indisponible dit « Compte Capital », destiné à recevoir les sommes provenant de la libération des parts sociales.

Les fonds déposés sur ce compte « Capital » ne pouvant être retirés par M R BALENSI Laurent
que sur présentation d'un certificat, attestant l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce.

Nous dégageons la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique de toute responsabilité, quant à l'utilisation des fonds et nous
la dispensons, en conséquence, de tout contrôle à cet égard.

Fait à Villeneuve, le 03/07/2012
D'Usson

Signatures des mandants, précédées
de la mention
« Lu et approuvé, bon pour pouvoir »

Lu et approuvé, bon pour pouvoir



Signature du mandataire, précédée
de la mention:
« J'accepte le présent pouvoir »

J'accepte le présent pouvoir



PJ : Copie des statuts
Liste des associés et nature des apports effectués par chacun d'eux

